



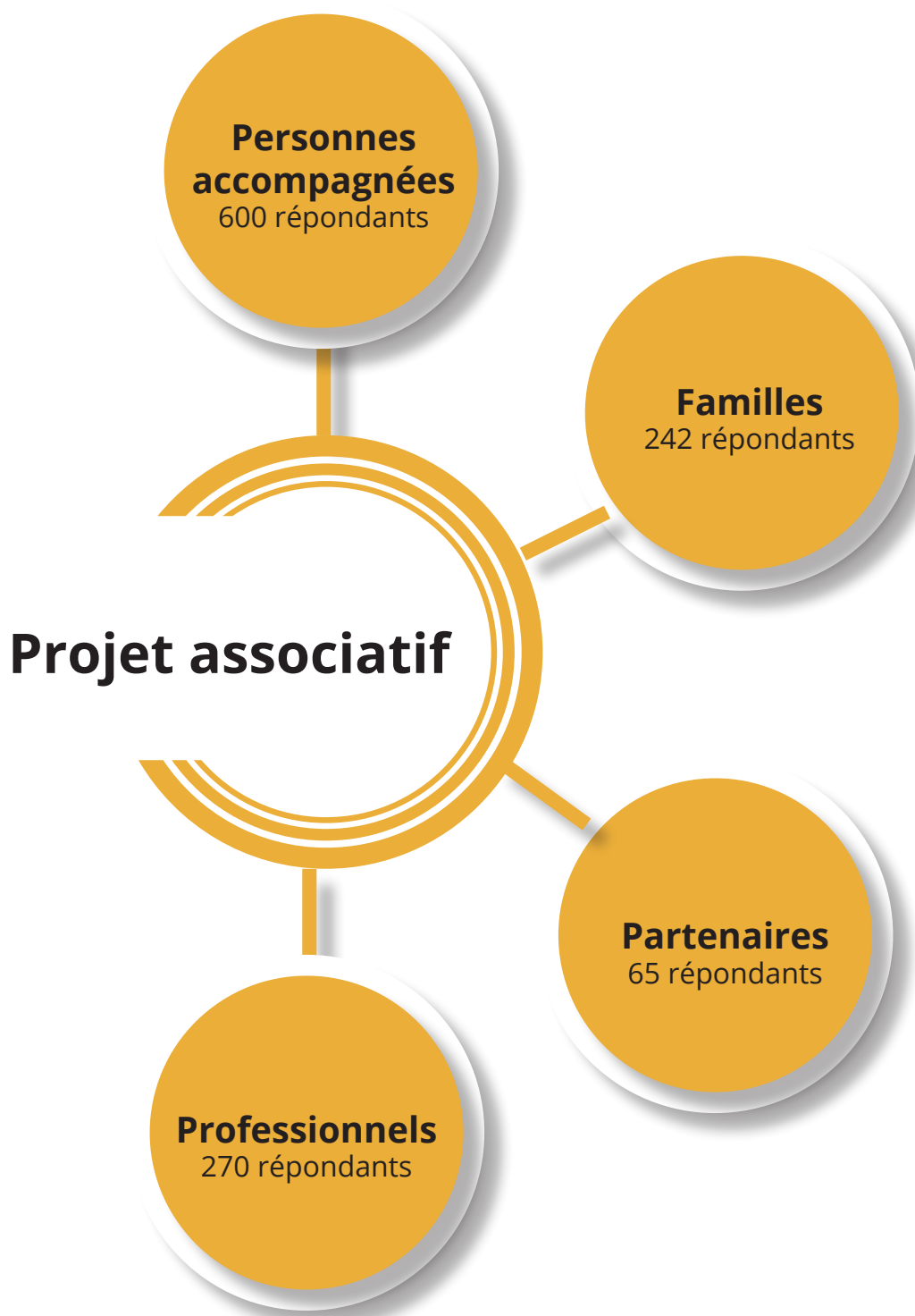
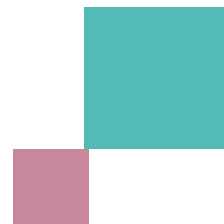
Projet associatif

Une association humaniste,
engagée et solidaire

Une ambition partagée

Ce projet a fait l'objet d'une vaste consultation de l'ensemble des parties prenantes de l'association que sont les personnes accompagnées, leurs familles, les professionnels, les administrateurs, les partenaires.

Les nombreuses réunions et temps de travail nous ont permis de mesurer l'implication de tous dans la démarche. Ce sont ainsi 1400 personnes qui auront contribué à l'élaboration du projet.



Sommaire

UNE AMBITION PARTAGEE	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION DU PRESIDENT	4
UN PROJET HUMANISTE	5
POURSUIVRE LES ACTIONS ENGAGEES	6
<u>NOS ENGAGEMENTS POUR 2022-2027</u>	
LES GENETS D'OR ACTEUR RESSOURCE	8
INDIVIDUALISATION ET PARCOURS DE VIE	10
PROXIMITE ET TERRITOIRE	14
RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)	16
RETOUR EN IMAGES	18
MISE EN OEUVRE DU PROJET	19

Introduction du Président

Le projet associatif des Genêts d'Or s'inscrit sur une période (2022-2027) qui va se caractériser par une accélération de la transformation de l'offre d'accompagnement, projet porté par le gouvernement, qui vise notamment à sécuriser les parcours et surtout à garantir à chaque personne un « accompagnement souple, modulaire et construit au regard de ses attentes ».

C'est dans ce contexte que nous avons souhaité consulter et associer très largement les acteurs de l'association afin de recueillir leurs besoins et attentes mais aussi leurs idées et les projets qu'ils souhaiteraient voir porter par Les Genêts d'Or. Les échanges et rencontres se sont déroulés dans une ambiance sérieuse et conviviale, parfois joyeuse, marquée par le plaisir de se retrouver après des mois de crise sanitaire peu propices aux rencontres physiques.

Créée il y a 60 ans pour répondre aux besoins de familles d'agriculteurs qui recherchaient une solution pour leurs enfants en situation de handicap, l'association s'est développée avec ce souci constant d'adaptation et d'innovation au service des personnes concernées. Nous entendons aujourd'hui encore soutenir cette capacité d'innovation afin de contribuer à diversifier l'offre de service, ancrée sur les bassins de vie des personnes, en partenariat avec les autres acteurs du médico-social, du sanitaire et de l'ensemble de la société. Il s'agit ainsi de partager des expertises, des ressources, au bénéfice des personnes concernées.

Notre ambition, traduite dans ce projet, est que chaque personne accompagnée puisse se réaliser et trouve sa place dans la société en fonction de ses aspirations. Il s'agit donc à la fois de soutenir l'autodétermination, de proposer un accompagnement adapté et de qualité, mais également d'agir sur la société pour favoriser l'inclusion en faisant évoluer les regards sur les différences.

Ce projet engage également notre association à poursuivre ses actions en matière de responsabilité sociétale et environnementale, en revendiquant notamment une juste reconnaissance du secteur médico-social mais également en cherchant à limiter notre impact environnemental.

Ce projet nous engage, en tant qu'acteurs de l'association, dans des transformations qui visent à un avenir meilleur.

Le Président,
Yves HABASQUE



***L'avenir n'est pas ce qui va arriver
mais ce que nous allons en faire.***

(Henri Bergson, prix Nobel de littérature)

Un projet humaniste

Une association, des femmes et des hommes engagés autour d'un projet humaniste

A l'occasion des travaux sur ce nouveau projet, au moment de se projeter et de relever le défi de l'inclusion, l'association a souhaité retracer son histoire¹ pour y retrouver le sens de son action et faire émerger les valeurs sur lesquelles elle s'est développée.

Un groupe de travail animé par l'URIOPSS Bretagne et constitué d'acteurs de l'histoire de l'association a ainsi formalisé un document retraçant un parcours marqué par :

- ⊙ Des femmes, des hommes et des organismes engagés face aux difficultés à résoudre sur des territoires.
- ⊙ L'adhésion, à l'origine, à un courant d'idées novateur, le personnalisme communautaire.
- ⊙ Une pratique continue de l'innovation.
- ⊙ Le développement rapide de son implantation territoriale soutenue par les élus locaux et les financeurs.
- ⊙ Une capacité à rebondir et à poursuivre l'action face à des situations de crise.
- ⊙ Une adaptation aux attentes des personnes concernées et à l'évolution des politiques publiques.

1 Livret «Les Genêts d'Or», 60 ans d'histoire».

Des valeurs partagées

Les temps de travail sur le projet associatif nous auront permis de vérifier que les acteurs de l'association partageaient un socle commun de valeurs qui fonde la spécificité de l'association et ses actions au quotidien. Ces valeurs, présentes dès la création des Genêts d'Or, ont ensuite été portées par les bénévoles, professionnels, familles et personnes accompagnées qui ont contribué à ce qu'elle est devenue aujourd'hui.

Notre association se veut ainsi **humaniste, engagée et solidaire**.

Humaniste car elle place la personne au centre de toutes ses actions. La primauté de l'Humain passe ainsi avant l'argent et le profit. Il s'agit de prendre en compte les dimensions physiques, mentales, émotionnelles, familiales, sociales, culturelles et spirituelles de chacun. Cette valeur se traduit par une éthique professionnelle qui repose sur l'écoute et l'attention à l'autre, à ses attentes et besoins. Les accompagnements sont alors mis en œuvre dans le respect de la singularité de chacun.

Engagée car elle milite pour un accompagnement de qualité qui repose sur des moyens adaptés et une juste reconnaissance du secteur médico-social. Elle défend les droits des personnes les plus fragiles. Elle s'engage pour limiter son impact environnemental. Cet engagement se traduit également dans le professionnalisme de ses équipes, leur rigueur, une juste prise de risque, une remise en question régulière, un renouvellement des pratiques et une volonté d'amélioration continue des accompagnements et du management.

Solidaire car elle aide et soutient les plus fragiles en vue de faciliter leur inclusion dans la société en partageant son expertise et ses ressources. Ses établissements et services s'inscrivent ainsi dans une proximité avec les acteurs des territoires pour contribuer à des réponses complémentaires, en innovant à chaque fois que nécessaire. Il s'agit de contribuer à l'égalité des chances, d'accueillir l'autre avec empathie, de s'adapter pour des causes justes.

Poursuivre les actions engagées

Les orientations associatives précédentes (2015-2021) avaient pour ambition de faire évoluer les modalités d'accompagnement et de renforcer la dimension partenariale des Genêts d'Or :

- ◉ « Vers un accompagnement basé sur un diagnostic et une évaluation des capacités des usagers / bénéficiaires.
- ◉ Vers une spécialisation de l'accompagnement.
- ◉ Vers des réponses innovantes et adaptées aux besoins et attentes des personnes et de l'environnement.
- ◉ Vers une démarche partenariale renforcée.

Dans une dynamique de partage de projet avec l'ensemble des acteurs. »

Ces orientations ont notamment contribué à inscrire les accompagnements proposés aux personnes souffrant de troubles neurodéveloppementaux dans le cadre des approches développementales et comportementales. Cela s'est traduit par la mise en œuvre de plans de formation ambitieux, d'une mission d'expertise et de supervision technique qui permettent désormais aux professionnels de proposer des réponses plus adaptées à chaque personne accompagnée.

En lien avec ces évolutions, l'association s'est ainsi vue confier la responsabilité du portage du Centre Ressources Autisme Bretagne en lien avec des équipes d'évaluations diagnostiques sur les 4 départements, une par département. Des établissements et services se sont par ailleurs créés ou spécialisés pour accompagner des personnes souffrant de troubles envahissant du développement dans le cadre des recommandations de bonnes pratiques élaborées par la Haute Autorité de Santé.

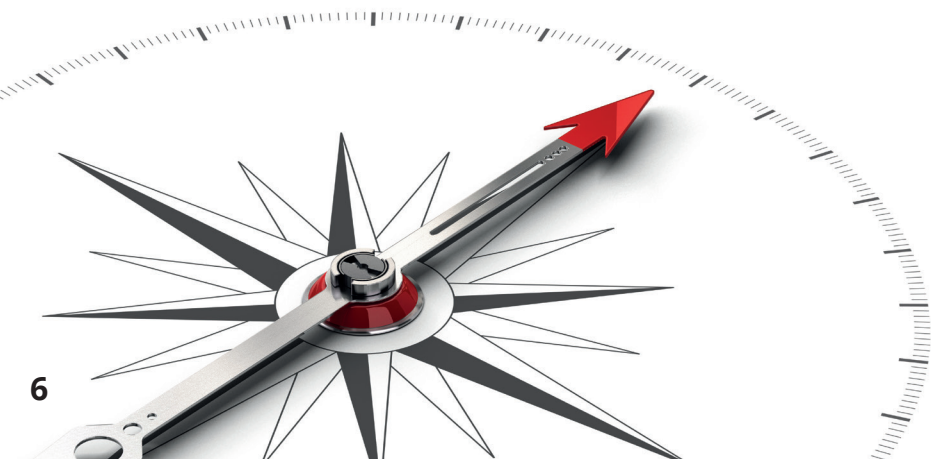
L'association s'est par ailleurs davantage engagée dans des partenariats durables qui se sont concrétisés par des réponses communes à des appels à projet, par la participation à des groupes de travail ou encore par des adhésions à l'URIOPSS Bretagne et à Solida'Cité.

Sur cette période, l'association a également proposé et mis en œuvre des projets innovants destinés à favoriser le maintien à domicile tels que l'accueil de jour pour personnes handicapées vieillissantes ou encore les services d'accompagnement à domicile. Le dispositif Tremplin propose quant à lui un accompagnement qui permet à des jeunes adultes de développer leurs compétences pour accéder à une plus grande autonomie.

Ce nouveau projet associatif confirme l'engagement des établissements et services dans les démarches engagées par la mise en œuvre :

- ◉ d'une évaluation régulière des compétences des personnes accompagnées,
- ◉ des approches développementales et comportementales dans l'accompagnement des personnes souffrant de troubles neurodéveloppementaux,
- ◉ des principes de la réhabilitation psychosociale,
- ◉ de solutions pour les personnes vieillissantes,
- ◉ de relations partenariales fortes et durables.

Ces principes contribuent à une meilleure connaissance des personnes et à un accompagnement le plus adapté possible afin que chacune d'entre elles puisse mobiliser ses ressources pour trouver la place qu'elle souhaite dans la société.



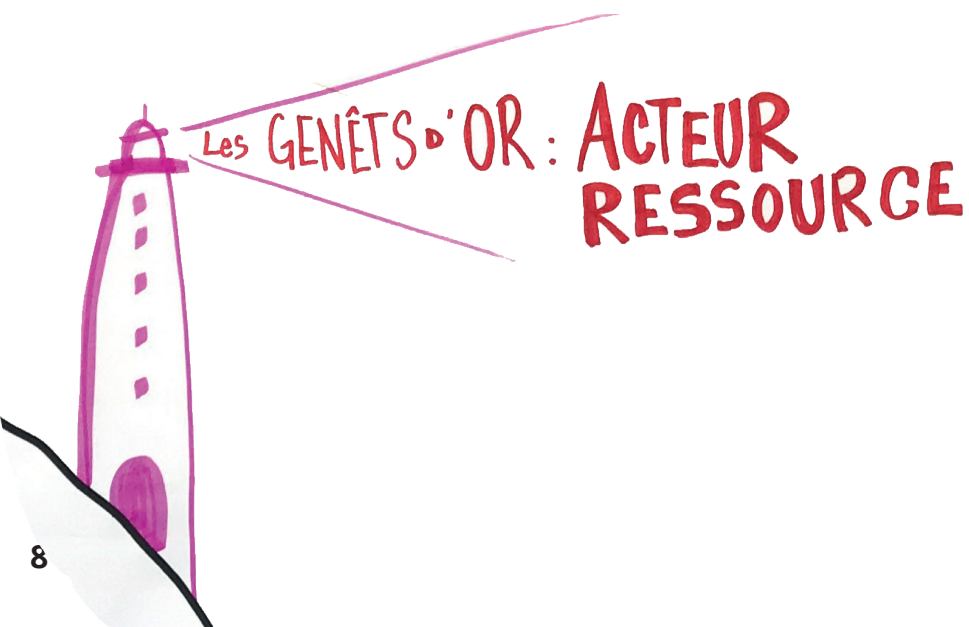


Nos engagements pour 2022-2027

1

Les Genêts d'Or acteur ressource

Notre association souhaite, en premier lieu, affirmer son positionnement en tant qu'acteur-ressource. Nous souhaitons assumer notre rôle et contribuer aux nécessaires transformations non seulement de notre secteur mais aussi de toute la société. Fort des valeurs que nous défendons et de la pérennité de notre gouvernance que nous voulons garantir, nous devons être une ressource au service d'une société pleinement accessible. Nous devons agir, mobiliser, innover, sensibiliser, informer, en nous appuyant sur notre connaissance, humble mais de terrain, des besoins fondamentaux des personnes que nous accompagnons.



ENGAGEMENT 1

Contribuer à faire évoluer la place et l'image du handicap et de la dépendance dans la société

Notre Association se doit d'œuvrer pour l'acceptation de la différence. Nous nous devons d'être acteur dans l'évolution du regard de la société sur la diversité afin de faire connaître et reconnaître le handicap et la dépendance dans toutes les dimensions de la cité. Nous devons informer et sensibiliser, par des actions d'envergure et de proximité, pour faire évoluer les mentalités et tendre vers une société inclusive à tout âge de la vie.

ENGAGEMENT 2

Etre acteur de la transformation du secteur

Notre Association, en tant qu'acteur ressource, doit contribuer activement à la transformation du secteur et notamment à l'évolution de l'offre, dans laquelle la notion d'innovation au service des personnes a toute sa place.

Innover dans l'accompagnement, ouvrir le champ des possibles, sortir de nos propres représentations, ne rien s'interdire, ... sont autant de principes d'action qui doivent guider notre investissement au service des besoins et des aspirations des personnes que nous accompagnons. Nous nous devons d'accompagner également la transformation des métiers en valorisant les professionnels et en contribuant à rendre plus attractif notre secteur.

Nous ne souhaitons pas nous positionner en réaction aux évolutions que nous constatons mais nous voulons participer et contribuer à la construction des politiques et de l'action publiques, en dessinant le secteur médico-social d'aujourd'hui et de demain.

ENGAGEMENT 3

Garantir une gouvernance pérenne

Notre Association, pour faire face aux enjeux du secteur, doit veiller à construire une gouvernance qui se caractérise par sa solidité et sa pertinence. Par sa solidité, tout d'abord, dans sa capacité à se renouveler tout en assurant une nécessaire continuité. Par sa pertinence, ensuite, en lien avec les mutations majeures que connaît notre secteur.

Notre gouvernance, à travers ses valeurs d'engagement, d'écoute, de solidarité et d'inclusion, doit poursuivre sa dynamique innovante, tant dans sa capacité à créer les conditions d'une réelle concertation que dans sa volonté de diversifier et former les administrateurs d'aujourd'hui et de demain.



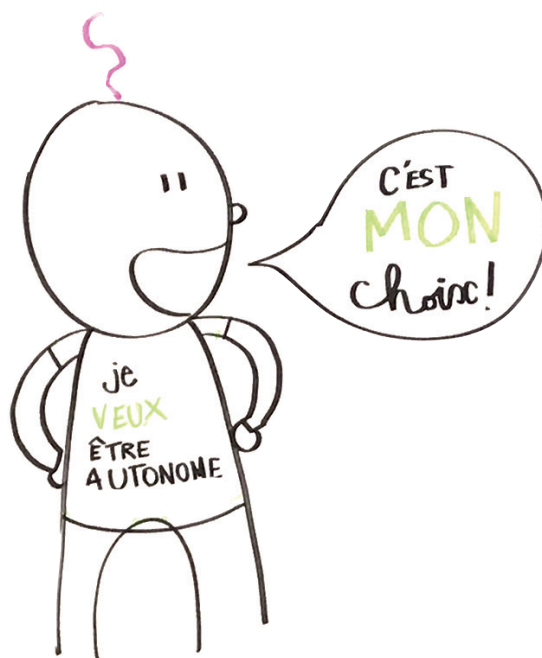
Nos engagements pour 2022-2027

2

Individualisation et parcours de vie

La raison d'être de notre Association est d'accompagner les personnes afin que chacun puisse se réaliser en tant qu'individu dans la société. Individualiser l'accompagnement est la clé de voute de toute notre action au service des personnes concernées pour leur permettre de choisir leur parcours de vie en fonction de leurs aspirations, envies et en réponse à leurs besoins.

Nous nous engageons, dans les cinq prochaines années, à poursuivre collectivement nos actions en faveur de cette individualisation et à œuvrer davantage sur sept axes de travail essentiels.



ENGAGEMENT 4

Engager les acteurs associatifs dans une démarche d'inclusion au service des parcours de vie des personnes

S'engager collectivement dans une démarche d'inclusion au service des parcours de vie des personnes c'est mettre tous les moyens en œuvre pour favoriser l'émancipation et l'insertion des personnes dans la société mais pas dans n'importe quelles conditions. Notre souhait est d'œuvrer pour une démarche d'inclusion adaptée et singulière au service des personnes sans aller vers « l'inclusion à tout prix ». L'opposition entre établissement et inclusion nous semble en effet devoir être dépassée au profit de la recherche permanente de la solution la plus adaptée, évolutive, que ce soit en établissement ou à domicile.

L'inclusion doit ainsi être au service du projet de vie de chacun afin de garantir l'individualisation des accompagnements proposés.

Nous nous engageons à œuvrer à tous les niveaux de l'Association et de la société pour une inclusion adaptée à chacun permettant un accès citoyen à toutes les dimensions de la vie : santé, école, logement, travail, vie sociale, culture, loisirs, ..., dans le respect de ses aspirations et en lien avec ses besoins.

Pour qu'elle ait du sens et soit adaptée aux besoins de chacun, une dynamique d'inclusion doit être portée à plusieurs niveaux (internes et externes) et par l'ensemble des parties prenantes.

ENGAGEMENT 5

Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées

Avoir le pouvoir de décider pour soi-même est un apprentissage qui se développe et est un droit qui s'exerce tout au long de la vie. Favoriser l'autodétermination est un levier indispensable pour permettre à chaque personne accompagnée d'être actrice de sa vie.

Nous avons le devoir d'accompagner chaque personne à prendre, si elle le souhaite, sa place en qualité de citoyen et à faire respecter son intégrité, sa dignité et son autonomie.

La prise en compte du souhait et de la parole des personnes accompagnées est primordiale afin de rendre la personne accompagnée actrice de son projet et de ses choix. En concertation avec sa famille, ses proches, ses aidants et représentants

légaux, nous entendons permettre à la personne de faire ses expériences, réaliser ses souhaits, préciser ses attentes et la soutenir dans ses difficultés.

La sensibilisation et la formation des professionnels et des partenaires sur l'évolution des nouvelles formes d'accompagnement (pouvoir d'agir, inclusion adaptée, prise de risque adaptée, etc.) sont également essentielles afin d'aider les personnes à prendre leurs propres décisions.

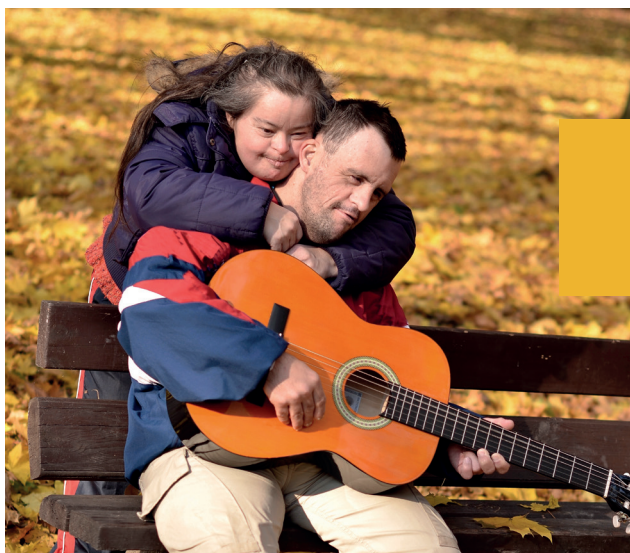
ENGAGEMENT 6

Poursuivre la spécialisation de l'accompagnement : réhabilitation psychosociale, approches développementales et comportementales...

Il nous paraît essentiel dans les cinq prochaines années de poursuivre la spécialisation de l'accompagnement pour une meilleure individualisation des réponses au service des personnes. Nous devons ainsi adapter en permanence nos modes d'accompagnement et nos pratiques professionnelles en tenant notamment compte des avancées scientifiques et pédagogiques.

Nous souhaitons ajuster en permanence nos pratiques et expérimenter de nouveaux modèles en y associant toutes les parties prenantes afin de proposer des réponses les plus adaptées aux besoins et aspirations de chacun.

Le lien resserré entre les avancées scientifiques, les retours des personnes, de leurs proches et des professionnels de terrain permettra d'évaluer régulièrement la pertinence des solutions proposées pour les améliorer.



ENGAGEMENT 7

Formaliser la « politique santé » associative qui favorise notamment l'accès aux soins

L'accompagnement au sein des établissements et services de l'association intègre un suivi en matière de santé, partagé et compris par la personne accompagnée et/ou son représentant.

Le handicap, le vieillissement ou encore la dépendance peut rendre difficile l'accès à des soins de qualité. Au-delà de la sensibilisation des acteurs du système de santé, il est essentiel de travailler « l'habitation » aux soins, c'est-à-dire la connaissance et la capacité à accepter le soin et s'assurer de l'individualisation des soins.

L'accès aux soins des personnes accompagnées reste ainsi un enjeu majeur à relever dans les prochaines années afin de rendre plus fluide le recours régulier aux services de droit commun, tout au long du parcours de vie et à tout âge.

Pour ces raisons, la formalisation de notre Politique Santé Associative est un axe majeur de ce Projet Associatif et permettra d'approfondir les objectifs ci-dessous avec l'ensemble des parties prenantes et avec les partenaires du système de santé :

- ⊙ Inscrire la Santé comme un acte de la vie quotidienne
- ⊙ Promouvoir l'individualisation du soin et favoriser l'accès à des soins de qualité
- ⊙ Positionner les établissements et services comme terrain de recherche en santé
- ⊙ Structurer un partenariat fort et efficace avec le secteur sanitaire

En parallèle, il conviendra de préciser les modalités de pilotage de la politique Santé au sein de l'Association.

ENGAGEMENT 8

Formaliser notre politique associative à destination des familles et des proches aidants

Nous souhaitons nous engager davantage auprès des familles, proches et aidants afin de mieux repérer leurs besoins et d'imaginer ensemble des solutions plus adaptées à leurs situations et à celles des personnes accompagnées.

La force de notre action associative réside en cette complémentarité des expertises alliant le regard des personnes accompagnées, de leurs proches et celui des professionnels. Ce triple regard est la clé de l'ajustement permanent des modes d'accompagnement et pratiques pour une meilleure individualisation tout au long de la vie.

Il nous paraît essentiel de formaliser notre Politique associative à destination des familles, proches et aidants afin de mieux répondre aux différents besoins et d'affiner notre complémentarité d'intervention.

La co-construction, avec tous les acteurs de l'Association, favorise une meilleure compréhension mutuelle des attentes de chaque partie prenante (personnes accompagnées, familles, professionnels, représentants légaux) pour réussir à mettre en œuvre notre Ambition.

ENGAGEMENT 9

Structurer l'innovation autour d'un Laboratoire d'Innovation Sociale

Notre Association, depuis sa création a toujours su innover au quotidien pour mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées et de leurs proches.

L'adaptation des réponses est un enjeu quotidien de l'accompagnement médico-social. Il nous appartient pour y répondre de favoriser une dynamique d'innovation au niveau associatif et des structures afin d'inventer de nouveaux dispositifs, de développer de nouveaux outils, de se servir de l'avancée des sciences et technologies pour une meilleure réponse aux besoins et attentes des personnes dans tous les domaines.

Afin d'étendre l'innovation à tous nos établissements et services, il nous tient également de promouvoir davantage l'échange de pratiques innovantes à un niveau inter-associatif.

Pour structurer cette dynamique, nous allons créer un Laboratoire d'Innovation Sociale qui permettra une meilleure veille, une capitalisation et des partages d'expériences afin de favoriser des innovations dans tous les domaines.

Nous croyons à la force de l'émulation collective au service des personnes accompagnées.

ENGAGEMENT 10

Fluidifier le parcours de la personne accompagnée en interne et en externe

Nous sommes convaincus que pour mieux individualiser l'accompagnement et favoriser l'émancipation de chacun, il faut poursuivre le travail de simplification des parcours de vie des personnes accompagnées à la fois au sein de nos structures et au sein de la société.

Nous nous engageons à continuer à agir auprès de toutes les parties prenantes pour faciliter le parcours de vie de chaque personne, dans tous les domaines de la vie, en respectant ses souhaits et ses attentes.

Cet engagement induit des actions à différents niveaux auprès de tous les acteurs associatifs, des partenaires extérieurs et des financeurs pour anticiper les besoins et modalités d'accompagnement adaptées.



Nos engagements pour 2022-2027

3

Proximité et territoire

La crise sanitaire que nous venons de traverser a mis en lumière le besoin de tous d'évoluer dans une société de proximité, de partage et de solidarité. Notre Association doit être au rendez-vous de cet enjeu majeur tant dans l'évolution de son organisation que dans la construction et le renforcement des relations intra-associatives et partenariales. Ces liens solides contribueront à déployer des modalités d'accompagnement qui répondront aux besoins et aux projets de vie des personnes et de leurs proches, dans une dynamique de confiance et de transparence.



ENGAGEMENT 11

Adapter l'organisation pour répondre aux enjeux de proximité et de territoire

L'évolution des attentes et des besoins des personnes concernées a contribué à l'évolution des politiques publiques qui incitent à transformer l'offre de services afin que celle-ci permette à chacun de trouver sa place dans une société inclusive sur son bassin de vie.

Les associations médico-sociales sont ainsi invitées à mieux travailler entre elles, en proximité, mais également à inscrire leurs actions dans des partenariats avec les acteurs socio-économiques.

C'est dans ce contexte que notre association a décidé de faire évoluer son organisation afin d'adapter son offre sur ses trois territoires d'implantation Finistérien : Brest, Quimper et Morlaix. Il s'agit ainsi de mobiliser les ressources internes entre elles et en complémentarité avec les partenaires de ces trois bassins de vie. Cette évolution organisationnelle doit permettre de favoriser les projets de vie des personnes accompagnées en situation de handicap, de dépendance liée à l'âge ou encore celles en parcours d'insertion.

ENGAGEMENT 12

Renforcer la proximité entre toutes les parties prenantes

Le besoin de proximité entre toutes les parties prenantes de l'Association est un enjeu auquel il nous faut répondre d'une part par l'adaptation de notre organisation mais aussi par le déploiement d'une communication interne renforcée.

Intensifier les liens, les relations, les collaborations, améliorer l'identification des rôles et responsabilités, garantir une transparence de l'information, densifier le partage de compétences sont autant de défis que nous devons relever. Ces dynamiques d'échange doivent être développées entre pairs mais aussi de manière transversale. Pour cela, nous devons bien entendu nous appuyer sur des moyens de communication digitaux, mais aussi, et surtout, sur de nouvelles modalités d'échanges et de co-construction à déployer ensemble.

ENGAGEMENT 13

Développer et renforcer les partenariats

Les défis qui sont les nôtres aujourd'hui ne sauraient être relevés sans une dynamique partenariale renforcée. L'action isolée d'un seul acteur n'aura jamais autant d'impact qu'une action coordonnée au service d'une vision commune. A toutes échelles, du niveau plus local au niveau européen, l'Association, par les valeurs qu'elle défend, bénéficie d'une véritable légitimité à impulser des coopérations inter-associatives et un travail en réseau avec des partenaires de droit commun. La création de liens solides et l'ouverture aux autres acteurs du territoire permettront de mettre en œuvre concrètement les projets des personnes que nous accompagnons.



Nos engagements pour 2022-2027

4

Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE)

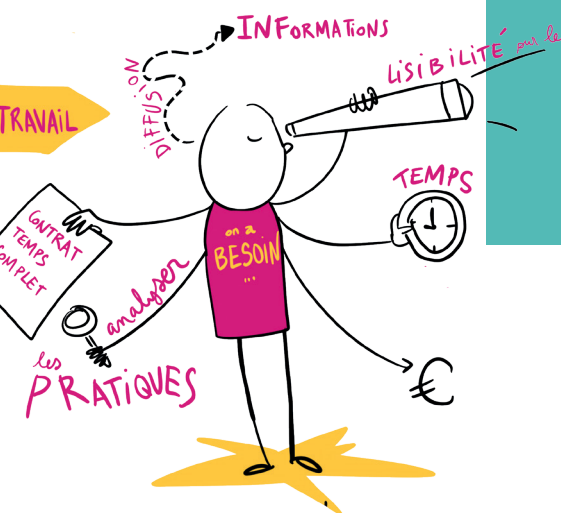
En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, nous souhaitons réaffirmer notre responsabilité sociétale et environnementale dans ce Projet.

Notre ambition au service des personnes accompagnées repose sur un mode de fonctionnement transparent et respectueux de l'ensemble de nos parties prenantes et de notre environnement.

Ces principes d'intervention sont au fondement de chacune de nos actions et de nos perspectives d'amélioration.

Nous nous engageons à déployer plus largement cette dynamique responsable et solidaire en interne et en externe afin de contribuer à l'évolution vertueuse de nos accompagnements, de notre politique Ressources Humaines et plus largement de notre secteur.

Cet engagement repose sur un environnement de travail bienveillant et reconnaissant, le déploiement d'une démarche RSE à tous les niveaux et une démarche Ethique au cœur de nos pratiques.





ENGAGEMENT 14

Renforcer les conditions d'un environnement de travail bienveillant et reconnaissant

Nous nous devons de poursuivre l'action collective menée en interne et auprès des pouvoirs publics afin de garantir et renforcer les conditions d'un environnement de travail bienveillant et reconnaissant pour l'ensemble de nos salariés et, plus largement, pour la reconnaissance de l'expertise du secteur. Nous continuerons ainsi à revendiquer, avec les autres acteurs de notre secteur, une juste reconnaissance salariale des professionnels.

Cette orientation majeure pour les prochaines années doit nous permettre de continuer à œuvrer en faveur d'une politique de gestion des Ressources Humaines vertueuse pour accompagner au mieux les parcours professionnels et l'évolution des compétences tout en veillant à des organisations et conditions de travail adaptées.

L'enjeu permanent de notre secteur réside dans une adaptation régulière des pratiques professionnelles aux besoins des personnes. Nous souhaitons proposer un environnement de travail et un mode de management qui permettent cette adaptation permanente dans le respect de chaque salarié.

Nous voulons continuer à améliorer ces axes avec nos équipes afin de permettre à chacun de s'épanouir professionnellement et de s'engager dans ce projet.

ENGAGEMENT 15

Décliner à tous niveaux, les principes d'une Entreprise Sociale et Solidaire

En tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire, nous souhaitons déployer sur les volets environnemental, social et économique l'ensemble de nos principes d'action de solidarité et d'utilité sociale.

Ainsi nous poursuivrons dans ce projet notre engagement en faveur du respect de notre environnement en diminuant l'impact de nos actions à différents niveaux (réduction des consommations et déchets, politique d'achat vertueuse, économies circulaires, éco-matériaux, ...).

Nous souhaitons également continuer à valoriser l'engagement, l'action et l'expertise de l'ensemble des professionnels de l'Association en poursuivant l'amélioration de leurs conditions de travail, en accompagnant leurs parcours professionnels et en les associant aux différents projets menés.

Nous nous engageons ainsi à mieux prendre en compte l'ensemble des enjeux environnementaux et sociaux, dans la mise en œuvre de notre mission d'utilité publique.

ENGAGEMENT 16

Inscrire l'Association et ses acteurs dans une démarche éthique

Notre conviction associative repose sur la nécessité d'un questionnement permanent de nos pratiques pour une meilleure réponse aux besoins des personnes. Nous tenons à inscrire davantage cette démarche éthique au cœur de notre fonctionnement institutionnel en la structurant et en la formalisant davantage.

Cette démarche, en s'appuyant sur la mise en place du Comité d'éthique, nous permettra collectivement de mieux analyser à partir de différents points de vue les situations rencontrées sur nos structures et induites par l'action médico-sociale.

Nous souhaitons mieux ajuster nos réponses et contribuer à faire avancer le secteur pour une meilleure reconnaissance des droits des personnes accompagnées.

Retour en images



Mise en oeuvre du projet

Les ambitions portées par l'association sont fortes, à la hauteur des attentes des personnes accompagnées et de leurs familles. Il convient donc que ce projet puisse se décliner dans les pratiques, au plus près des personnes. Il est ainsi complété par un plan d'actions associatif qui a pour vocation d'être décliné à tous les niveaux de l'organisation et formalisé dans les projets des établissements et services.

Au-delà de se mettre effectivement en œuvre sous la responsabilité du directeur général et des directeurs d'établissements et services, notre projet associatif doit rester évolutif, dynamique, et faire l'objet d'une évaluation régulière.

Le comité de pilotage du projet associatif réunissant les parties prenantes de l'association sera ainsi chargé de son suivi. Des comités de pilotage seront déployés dans les établissements et services.

Les avancées du projet associatif feront régulièrement l'objet d'une communication auprès des parties prenantes.





Association Les Genêts d'Or
14 rue Louis Armand - ZI de Keriven - 29600 Saint-Martin-des-Champs
CS 17942 - 29679 Morlaix Cedex
Tél. 02 98 63 67 67

siege@lesgenetsdor.org